

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 18 février 2013 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Michel Croteau, Maire suppléant
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

ABSENTS:

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 21 janvier 2013;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur ;
7. Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion ;
8. Suivi du dossier de la Baie des Maher ;
9. Avis de motion règlement sur la revégétalisation des rives;
10. Avis de motion Règlement concernant le branchement des 9 terrains vacants à la Baie-des-Maher;
11. Résolution en appui au Livre blanc municipal "L'avenir a un lieu";
12. Dépôt du bilan annuel 2012 de la Sûreté du Québec;
13. Autres sujets ;
14. Période de questions
15. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire suppléant. M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

008-2013

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
SECONDÉ par le conseiller Jacques Coulombe
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour après y avoir ajouté les points suivants:

- Club Nautique St-Louis;
- Règlement de nuisance et bruits;
- Bombonnes de gas propane;
- Transport adapté;
- Publicité dans Annuaire GB;
- Patrouille nautique.

ADOPTÉ

009-2013

Adoption du procès-verbal des délibérations De la séance du 21 janvier 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Coulombe
SECONDÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 21 janvier 2013 tel que soumis.

ADOPTÉ

010-2013

Adoption des listes et rapports mensuels

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
SECONDÉ par monsieur le Conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de janvier 2013 ;
- Conciliation bancaire au 31 janvier 2013 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de janvier 2013 .

ADOPTÉ

011-2013

Certificats de crédits disponibles

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Coulombe, secondé par monsieur le conseiller Jacques Tessier **ET RÉSOLU** d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Rapport de l'inspecteur

Monsieur Denis Bourgault remet aux membres du Conseil la liste des permis émis au cours du mois de janvier 2013 pour un montant de 30 000 \$ et le Conseil en prend acte.

012-2013

Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion.

Mme Viviers fait lecture de la correspondance reçue et mentionne que les points nécessitant un suivi sont déjà inscrits à l'ordre du jour. Elle mentionne qu'une rencontre a eu lieu concernant le service d'incendie de Ste-Catherine et fait circuler les plans de la nouvelle caserne satellite.

Monsieur Croteau fait un résumé de cette rencontre.

- 1) La caserne satellite sera construite cette année en face du Domaine de la Rivière-aux-Pins, ce qui réduira les temps de réponse pour le service à Lac-Saint-Joseph et Fossambault.
- 2) Il faudra procéder à l'achat d'un nouveau camion-pompe au coût d'environ 400 000 \$;
- 3) Le service des incendies procédera également à l'achat d'un bateau Polar au coût de 8 500 \$ pour pouvoir faire des sauvetages sur le lac;
- 4) Une entente sera également signée avec Shannon pour la couverture des nouvelles propriétés qui sont sur leur territoire mais près du Domaine de la Rivière-aux-Pins.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU à l'unanimité de prendre acte du rapport de la directrice générale.

ADOPTÉ

Suivi du dossier de la Baie des Maher

M. Michel Croteau explique aux personnes présentes que des demandes ont été faites à la firme Genivar pour examiner le dossier et voir si le projet ne pourrait pas être fait à un coût moindre. Nous devrions recevoir des nouvelles sous peu.

Avis de motion Règlement sur la revégétalisation des rives

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

013-2013 **Avis de motion Règlement concernant le branchement
des 9 terrains vacants à la Baie-des-Maher**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par le Conseiller Guy Jacob qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement concernant le branchement des 9 terrains vacants à la Baie des Maher sera présenté pour adoption.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉ

**Résolution en appui au Livre blanc municipal
"L'avenir a un lieu"**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

014-2013 **Dépôt du bilan annuel 2012 de la Sûreté du Québec**

Madame Vivian Viviers remet aux membres du Conseil le dépôt du bilan annuel 2012 de la Sûreté du Québec à titre d'information.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU à l'unanimité de prendre acte du dépôt du bilan annuel de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉ

Autres sujets

Club Nautique St-Louis

M. Jacques Coulombe explique que les délais sont très courts si on doit faire faire des plans par un architecte pour le Club Nautique. Après discussion, il est décidé d'attendre les résultats de l'étude de Génivar et de reporter ce point en mars.

Règlement de nuisance et bruits

M. Denis Bourgault précise que nous n'avons pas de règlement de nuisance et bruits et que ça devient difficile à gérer. Il est suggéré de former un comité pour étudier les problèmes, rédiger un projet de règlement et faire des recommandations.

Bombonnes de gas propane

M. Denis Bourgault explique aux membres du Conseil qu'il est difficile pour les citoyens de respecter les normes exigées dans notre règlement en ce qui concerne les bombonnes de gas

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

propane. Après discussion, il est recommandé de faire une demande de dérogation mineure si le citoyen ne peut faire autrement.

015-2013

Transport adapté

Madame Viviers présente aux membres du Conseil un projet de résolution concernant le renouvellement de notre adhésion au transport adapté puisque nous avons des usagers qui l'utilisent.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière à transmettre une résolution à la MRC de la Jacques-Cartier afin de renouveler notre adhésion au transport adapté.

ADOPTÉ

016-2013

Publicité dans Annuaire GB

Mme Viviers présente aux membres du Conseil une proposition de publicité pour la Ville dans l'Annuaire GB, soit l'annuaire local dans lequel toutes les villes de la région ont de la publicité. Le coût annuel est de 311 \$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
ET RÉSOLU à la majorité de placer de la publicité dans l'Annuaire GB pour la prochaine édition.

ADOPTÉ

Patrouille nautique

Monsieur Guy Jacob demande aux autres membres du Conseil si la patrouille nautique et le gardien à la descente à bateaux du Club Nautique sont nécessaires. Après discussion, il est convenu de demander à Garda de nous faire une proposition pour les mêmes services que l'an dernier puisque Mme Viviers a vérifié et il n'y a pas d'autre agence avec un bateau.

Période de questions

Un citoyen désirerait faire partie d'un comité qui pourrait rencontrer les ingénieurs qui pourraient éventuellement travailler sur le projet de la Baie des Maher, si le projet se réalise. M. Croteau mentionne que pour le moment ce projet est mis en veilleuse mais qu'il sera consulté si nécessaire.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

017-2013

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU de lever la séance à 20h15.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire suppléant